

DIRECTION DU PÔLE TECHNIQUE ET DE L'URBANISME

## CAHIER DES CHARGES

### **Pouvoir Adjudicateur**

Monsieur le MAIRE de la  
Ville de CASTELNAU-DE-MEDOC  
20, rue du Château - 33480 – CASTELNAU-DE-MEDOC  
Tél. : 05 56 58 21 50 - Fax : 05 56 58 18 10

### **Comptable assignataire**

TRESORERIE DE CASTELNAU-DE-MEDOC  
2, rue du Docteur Roux - 33480 – CASTELNAU-DE-MEDOC  
Tél. : 05 56 58 21 61 – Fax : 05 56 58 72 77

# RENOVATION DU LAVOIR DE LANDIRAN

Marché à procédure adaptée  
n° PA-2016.04.18

Date d'envoi de l'avis de publication : le lundi 18 avril 2016

Date limite de remise des offres : le lundi 9 mai 2016

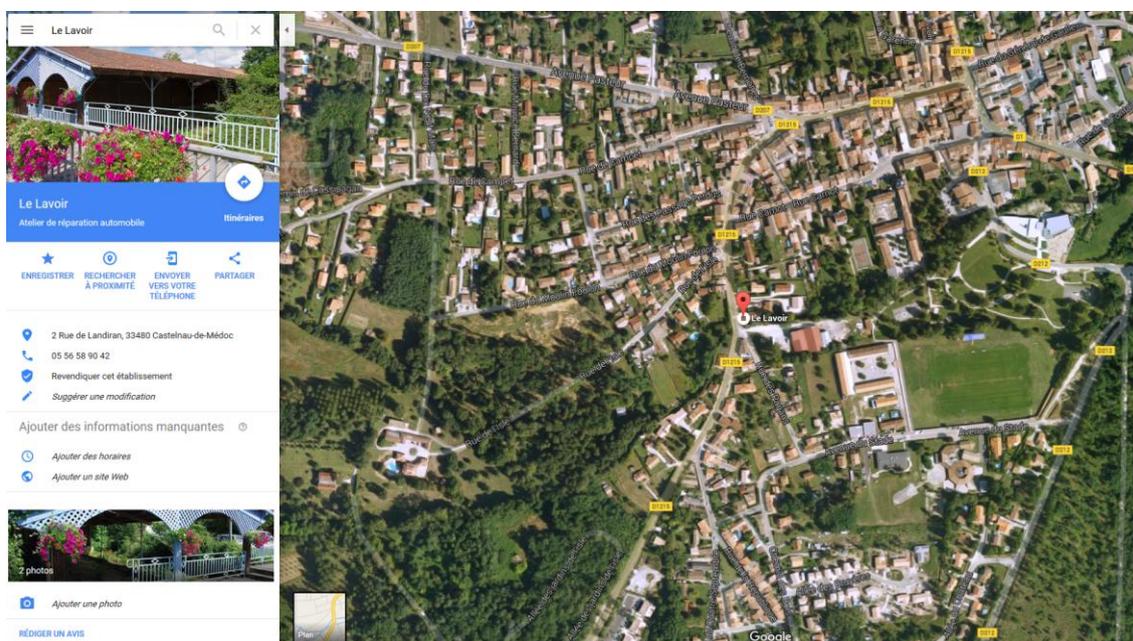
## ARTICLE 1. CONTEXTE - OBJET DU C.D.C. - DISPOSITIONS GENERALES

La Commune de Castelnau-de-Médoc est idéalement située à l'entrée du Médoc entre Terre et Mer, à 25 km de Bordeaux et à 30 km des lacs Médocains et des plages océanes. Avec plus de 4 000 habitants, la commune contribue au rayonnement du Médoc par son positionnement et son développement, alliant convivialité et bien-être.

Castelnau-de-Médoc possède un patrimoine qui démontre la richesse d'un passé mais suscite aussi en elle l'envie d'un avenir :

- L'Eglise Saint Jacques
- Le Lavoir des Seigneurs
- Le Lavoir de Landiran
- Le Moulin des Jalles

La volonté de la Commune est de préserver, rénover et mettre en valeur son patrimoine. 2016 sera consacrée à la rénovation du Lavoir de Landiran situé 2 Rue de Landiran. Le présent C.D.C. a pour objet de définir les modalités de rénovation de ce lavoir. Ce projet de rénovation va permettre à ce lieu de retrouver une certaine forme de vie en lui redonnant une noblesse d'antan.



## ARTICLE 2. DESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

### 2.1. ETAT DES LIEUX – VISITE OBLIGATOIRE

Le candidat devra, avant la remise de son offre, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, apprécié les conditions d'exécution **et avoir visité les lieux**. Pour ce faire, il conviendra de prendre rendez-vous auprès de M.COULOULY, Directeur du Pôle Technique et de l'Urbanisme, aux coordonnées suivantes : 06.16.66.56.19 (certificat de visite en annexe au présent C.D.C).



Les pavés et l'empierrement formant la pente authentique du lavoir ont partiellement été emportés lors des crues de la Jalle (en 1981 notamment). Aujourd'hui encore, les crues hivernales continuent d'altérer la partie maçonnée de l'ouvrage dans la mesure où le niveau haut de la Jalle affleure le dessous de pont en amont du lavoir.

Les poteaux métalliques en appui sur des massifs bétons, dans l'eau, sont dans un état correct.

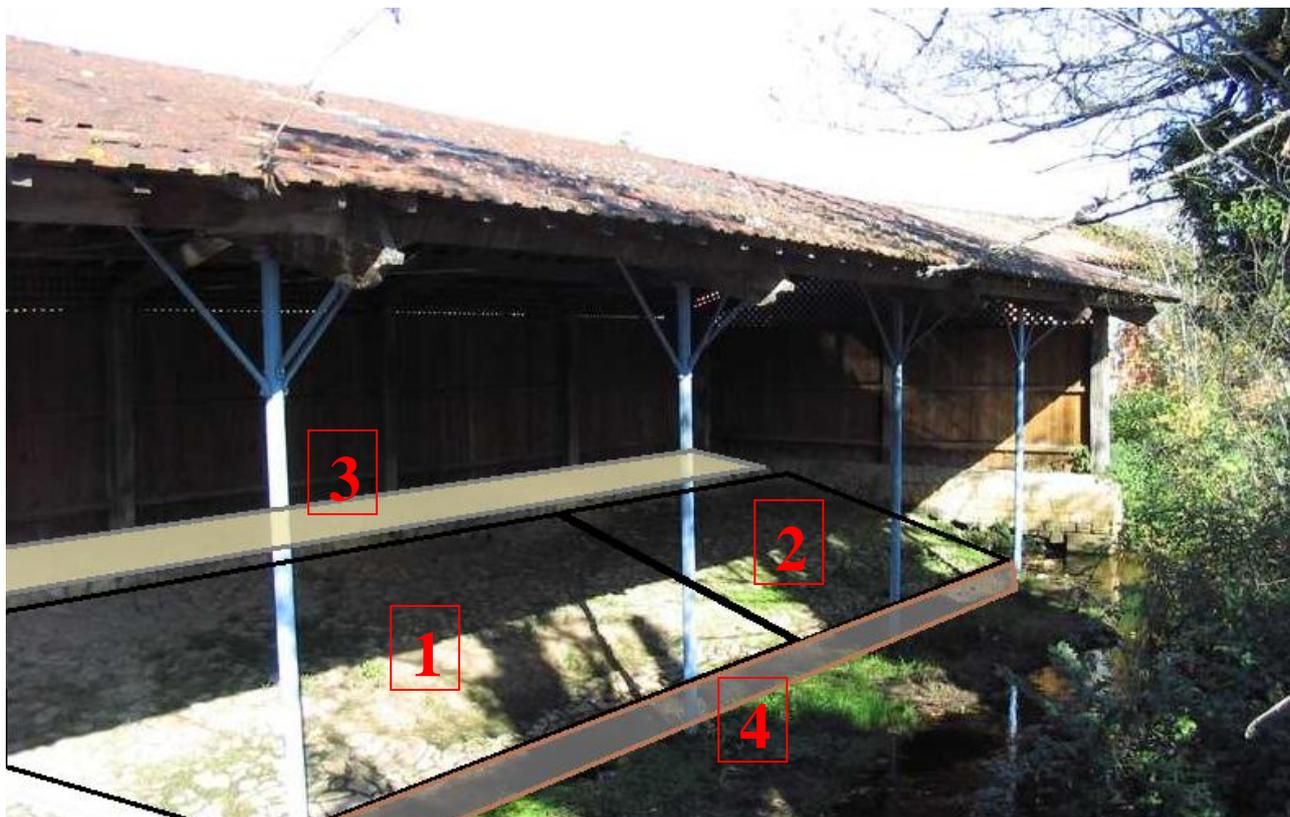
### 2.2. TRAVAUX GENERAUX

La globalité des travaux vise à :

- Récupérer les pierres et pavés existants qui se sont éparpillés avec le temps et les montés des eaux (y compris dans le lit de la Jalle),
- Terrasser la partie inclinée du lavoir, récupérer les pierres, évacuer les terres, niveler pour recevoir un dallage rampant en pente douce, inclinaison identique à l'existant,
- Réaliser un dallage béton hydrofuge,
- A l'aide des matériaux récupérés, reconstituer ce qu'aurait pu être le lavoir d'antan en réalisant une pente douce sur les 2/3 de la longueur du lavoir - poser les pierres de récupération sur chape, jointoiment, nettoyage des pierres...

- Sur le 1/3 restant, traitement en béton désactivé,
- A l'aide des matériaux récupérés, reconstituer la partie plane en haut de lavoir. Nettoyer et jointer.
- Renforcer et protéger le nouvel ouvrage d'un glissement par la mise en œuvre d'une solution technique ou d'un ouvrage de renforcement proposé par le candidat,
- Consolider et reboucher les murs du lavoir.

- 1- Empierrement
- 2- Béton désactivé
- 3- Partie plane à rénover – Haut du lavoir
- 4- Ouvrage de renforcement



#### OPTION :

Signalétique : Fourniture et pose d'un panneau d'informations et de signalement (Ex. Lavoir de Landiran + texte sur l'histoire du lavoir et son usage en général + photographie d'antan).

#### 2.3. PLANIFICATION DES TRAVAUX

**Les travaux devront être planifiés, en accord avec le maître d'ouvrage et le Syndicat des bassins versants, au moment où la Jalle est au plus bas – Entre juin et août 2016.**

Le Syndicat des bassins versants prévoit, dans cette période, un nettoyage et un reprofilage du lit de la Jalle afin de retrouver une altimétrie du fond de cours d'eau proche de celle de son origine. Les travaux consisteront à :

- Dessabler, enlever les pierres et profiler le lit de la Jalle sur la longueur du lavoir,
- Mettre en place une paroi de dévoiement du cours d'eau afin de laisser "au sec" la partie du lavoir jusqu'au-delà de la lignée des piliers,
- Sur la berge opposée au lavoir, nettoyer la berge et la digue en terre afin d'agrémenter l'esprit paysager pour la mise en valeur du lavoir.

#### ARTICLE 3. CONSISTANCE DÉTAILLÉE DES TRAVAUX

**Il appartiendra à chaque entreprise de préciser les caractéristiques des choix techniques et des matériaux qu'elle propose en mentionnant clairement en quoi ses caractéristiques répondent aux objectifs du présent marché.**

### **3.1. CONSISTANCE DES TRAVAUX**

- Amenée et repli du matériel
- Dépose de l'ensemble des pierres existantes sur la partie inclinée uniquement, décrottage et stockage pour réemploi,
- Reconstitution de la partie plane en haut de lavoir. Reboucher les trous existants avec pierres de récupération, nettoyer et jointer.
- Terrassement de la partie inclinée, évacuation des terres, nivellement pour recevoir dallage rampant incliné,
- Protection de la berge par mise en œuvre de pieux (bois, métallique...), enfoncement à la pelle mécanique depuis l'autre côté de la berge (ou autre solution technique), ou mise en œuvre d'un autre ouvrage de renforcement (création de fondation en soutènement...) – **SOLUTION TECHNIQUE à proposer par le candidat,**
- Réalisation d'un dallage béton et hydrofuge pour recevoir un revêtement en pierres de récupération, mise en forme suivant rampant existant,
- A l'aide des matériaux récupérés, reconstituer ce qu'aurait pu être le lavoir d'antan en réalisant une pente douce sur les 2/3 de la longueur du lavoir - poser les pierres de récupération sur chape mortier, jointoiment au mortier, nettoyage des pierres...
- Sur le 1/3 restant, traitement en béton désactivé formule à définir (gérer les problèmes de laitance afin d'éviter un écoulement dans la Jalle),
- Les parties verticales : consolider les murs du lavoir, reprendre la partie de muret existant sous bardage en aval du cours d'eau, rebouchage des trous avec moellons, jointoiment mortier
- Nettoyage des abords en fin de travaux.

#### **OPTION :**

Signalétique : Fourniture et pose d'un panneau d'informations et de signalement (Ex. Lavoir de Landiran + texte sur l'histoire du lavoir et son usage en général + photographie d'antan).

### **3.2. LA GARANTIE DES MATERIAUX**

#### **3.2.1 Etendue des ouvrages**

Tous les travaux nécessaires au parfait et complet achèvement des ouvrages commandés doivent être prévus par l'Entrepreneur et exécutés conformément aux règles de l'art.

L'Entrepreneur suppléera, par ses connaissances professionnelles, aux détails qui pourraient être omis.

#### **3.2.2 Vérifications**

Avant toute exécution, l'Entrepreneur devra vérifier toutes les cotes des ouvrages qu'il doit exécuter. Il signalera au Maître d'ouvrage, avant exécution, les erreurs ou omissions qu'il aurait relevées ainsi que les changements qu'il jugerait utiles d'apporter.

A défaut de se conformer à ces prescriptions, il deviendra responsable de toutes les erreurs relevées au cours de l'exécution et des conséquences qui en découleraient. Ainsi, aucun travail supplémentaire, ni aucune modification dans le travail effectué, provenant de ces erreurs ou omissions ne fera l'objet d'une rémunération supplémentaire.

## **ARTICLE 4. DESCRIPTIONS ADMINISTRATIVES GENERALES EN APPLICATION DU C.C.A.G.-TRAVAUX**

### **4.1. GENERALITES ET OBJET DU MARCHÉ**

Le présent cahier des charges a pour but de définir les conditions particulières du marché de rénovation du lavoir de Landiran de la Ville de Castelnau-de-Médoc.

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée en application des textes en vigueur.

#### **DUREE DU MARCHE ET PLANIFICATION**

Le marché prendra effet le jour de sa notification. Les travaux devront être planifiés, en accord avec le maître d'ouvrage et le Syndicat des bassins versants, au moment où la Jalle est au plus bas – Entre juin et août 2016.

Le candidat devra communiquer un planning prévisionnel détaillé présentant, le délai de préparation et la durée des travaux jusqu'à la réception. **Toute offre ne répondant pas à cette exigence de planification sera jugée non conforme au présent C.D.C.**

#### **4.2. MONTANT DU MARCHE**

Le marché est à montant forfaitaire pour les prestations programmées et dont le montant est fixé par le candidat dans son offre (selon la solution technique proposée).

#### **4.3. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**

1. Le Cahier Des Charges (C.D.C.),
2. La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.),
3. L'acte d'engagement,
4. L'attestation de visite.

#### **4.4. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES**

Pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, l'administration a pondéré les critères suivants :

##### **Le prix : 70 %**

Le prix sera analysé, sur la base de la décomposition du prix global et forfaitaire (70 points) de la manière suivante :

Note = 70 x offre la plus basse/offre considérée

##### **Le dossier technique : 30 %**

Moyens humains et matériels affectés à la prestation (30 points).

Les moyens humains et matériels devront être détaillés dans un mémoire technique exhaustif.

#### **4.5. OFFRE DU CANDIDAT**

L'offre du candidat devra contenir les documents listés ci-dessous qui seront obligatoirement datés et signés par le soumissionnaire :

- Le Cahier des Charges,
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire,
- L'acte d'engagement,
- L'attestation de visite.

La visite sur site est obligatoire. Pour ce faire, il conviendra de prendre rendez-vous auprès de M.COULOULY, Directeur du Pôle Technique et de l'Urbanisme, aux coordonnées suivantes : 06.16.66.56.19.

La collectivité se réserve le droit de négocier avec les trois candidats dont l'offre est économiquement la plus avantageuse, sur tous les éléments de l'offre, y compris sur le prix.

#### 4.6. CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

L'enveloppe extérieure portera les mentions suivantes :

Adresse à porter sur l'enveloppe	MAIRIE DE CASTELNAU-DE-MEDOC 20 rue du Château 33480 – CASTELNAU-DE-MEDOC
Objet de la consultation	Rénovation du Lavoir de Landiran
« NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis »	

Elles doivent parvenir, sur support papier, à destination, avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent Cahier des Charges.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

#### 4.7. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### 4.8. NEGOCIATIONS

Après analyse et classement des offres présentées, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les candidats les mieux classés dans la limite des trois premiers.

Ces négociations pourront aborder tous les aspects de la présente consultation, y compris sur le prix.

A la suite de la négociation, le marché est attribué par le Pouvoir Adjudicateur.

#### 4.9. DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir les renseignements complémentaires administratifs ou techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande à :

##### Renseignements administratifs

**Madame Monique RAPEAU**

##### Renseignements techniques

**Monsieur Renaud COUTOULY**  
Directeur du Pôle Technique  
et de l'Urbanisme

à la MAIRIE DE CASTELNAU-DE-MEDOC  
20 RUE DU CHATEAU  
33480 – CASTELNAU-DE-MEDOC  
Tél. : 05 56 58 21 50 / Fax : 05 56 58 18 10

Les candidats devront faire parvenir leur demande au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres. La personne publique ne s'engage pas à répondre aux questions qui lui parviendraient passé ce délai.

Lu et accepté

A \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_  
Le candidat,